

Arrêté n° 3252

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LIMOGES,

VU le Code de l'Éducation et notamment ses articles L. 712-2, L. 713-1, L. 719-7 et R. 719-79,
VU les statuts de l'Université de Limoges,
VU la délibération du conseil d'administration du 25 avril 2016 portant élection de Monsieur Alain CELERIER à la Présidence de l'Université de Limoges,
VU les décisions des 27 août 2019 et 20 juin 2019 portant respectivement nomination de MM. Stéphane BILA et Stéphane MERILLOU à la direction et à la direction adjointe de l'UMR CNRS 7252 « XLIM »,
VU l'arrêté n° 3011 du 19 novembre 2019,
VU le règlement des achats publics de l'Université de Limoges,
VU le règlement relatif aux déplacements professionnels des agents de l'Université de Limoges,

A R R Ê T E

ARTICLE 1 : Modification de la liste des suppléances au Directeur d'XLIM.

Pour ce qui concerne l'unité de recherche « SYSTEMES RF », le tableau des suppléances de l'article 2 de l'arrêté n° 3011 du 19 novembre 2019 portant délégation de signature pour l'institut XLIM est modifié comme suit :

NOM Prénom	Unité de Recherche	Actes	Montants
M. Denis BARATAUD	SYSTEMES RF	Actes n° 1 à 3	25 000 € HT

ARTICLE 2 : SUBDÉLÉGATION.

Toute subdélégation de signature est prohibée.

ARTICLE 3 : VALIDITÉ.

Le présent arrêté entre en vigueur à compter :

- de sa publication sur le site internet de l'Université de Limoges.
- de sa transmission à l'autorité rectorale.

Il prend fin au plus tard à la fin du mandat du délégué ou à la cessation des fonctions du délégataire.

ARTICLE 4 : EXÉCUTION.

Le présent arrêté abroge et remplace tout autre arrêté consenti aux mêmes délégataires.

Madame la Directrice générale des services et Madame l'Agent comptable sont chargées, chacune pour ce qui la concerne, de son exécution.

Fait à Limoges, le 25 mai 2020

Le Président

Signé électroniquement par : Alain
Celerier
Date de signature : 26/05/2020
Q. Alain CELERIER
Qualité : Président de l'Université de
Limoges



Transmis le : 27 mai 2020

Publié le : 27 mai 2020

Copies délivrées à :

- Intéressé(e)(s) (1 ex.)
- M. le Directeur de Cabinet (1 ex.)
- M. l'Agent comptable (1ex)
- M. le Directeur des Affaires financières (1ex.)

Spécimen de signature de M. Denis BARATAUD :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Denis Barataud', with a long horizontal stroke extending to the right.